

Le recyclage du plastique en France !



SOMMAIRE

I. Comment le plastique est fabriqué ?

II. Zoom sur la pollution liée au plastique en France et dans le monde

III. État des lieux : les chiffres clés du recyclage du plastique en France

IV. Recyclage du plastique : zoom sur la législation française

V. Quels sont les différents types de plastique et comment les reconnaître ?

1. PET (Polyéthylène Téréphtalate)

2. PE (Polyéthylène)

3. PVC (Polychlorure de Vinyle)

4. PP (Polypropylène)

5. PS (Polystyrène)

6. Autres plastiques

7. Pourquoi certains plastiques ne sont pas recyclables ?

VI. Comment fonctionne le recyclage du plastique ?

1. La collecte sélective

2. L'arrivée en usine

a. Le tri

b. Le broyage et le lavage

c. La transformation

3. Les techniques de recyclage et de valorisation du plastique

a. Le recyclage mécanique

b. Le recyclage chimique

c. L'incinération en CSS (Combustible Solide de Substitution)

VII. Que deviennent les déchets plastiques une fois recyclés ?

1. Le réemploi de la matière plastique

2. Le plastique : une matière recyclable à l'infini ?

SOMMAIRE

VIII. Les déchets plastiques : d'importantes marges de progression

1. Où en est la France par rapport à ses voisins européens ?
2. Les erreurs à éviter en tant que citoyen
3. Les gestes à adopter en entreprise

IX. Focus sur le recyclage des mégots, des masques et des chewing-gums : des déchets plastiques parfois méconnus

1. Le recyclage des mégots
2. Le recyclage des masques
3. Le recyclage des chewing-gums

X. Cinq avantages liés au recyclage du plastique

1. Réduire la pollution environnementale
2. Limiter l'extraction des ressources fossiles
3. Consommer moins d'énergie
4. Créer des emplois
5. Engager sa collectivité locale ou son entreprise dans une démarche RSE

XI. Pour aller plus loin



Bouteilles, emballages, produits de beauté, appareils électroménagers, vitres, vêtements, mégots de cigarettes, masques chirurgicaux et même chewing-gums : depuis sa démocratisation dans les années 1950, le plastique fait partie intégrante de notre quotidien et de nos habitudes de consommation.

Économique, résistant et flexible, s'il a été l'une des figures emblématiques du bonheur du consumérisme, sous l'influence de l'American Way of Life, le plastique n'est toutefois plus aussi fantastique. Cette matière à tout faire est désormais accusée de tous les maux, et pointée du doigt à l'heure des crises en cascade (environnementale, sanitaire, sociale et économique).

D'après un rapport de l'[OCDE](#) (Organisation de Coopération et Développement Économique), l'humanité produit plus de **430 millions de tonnes** de plastique par an, dont deux tiers correspondent à des produits de courte durée de vie, devenant rapidement des déchets. Par ailleurs, près de la moitié de cette production est à destination des pays de l'OCDE, représentant 18 nations.

Le plastique n'est aujourd'hui que peu recyclé : d'après le [portail environnemental du gouvernement français](#), sur les 29 millions de tonnes de déchets plastiques collectés en Europe, un tiers est recyclé, contre 15% au niveau mondial. Par ailleurs, nombreux sont les déchets plastiques à être rejetés dans l'environnement. Pour se décomposer dans la nature, ce type de déchet peut mettre jusqu'à des centaines d'années.

Le plastique s'accumule dans l'environnement, et notamment les gyres océaniques (gigantesques tourbillons d'eau formés par les courants marins), asphyxiant les espèces marines et empoisonnant l'eau souterraine. Plus encore, cette pollution a une incidence négative sur la qualité des sols et peut entraîner de graves répercussions sur la santé des Hommes.

Là où certains scientifiques parlent d'anthropocène (l'âge des hommes, où ils deviennent acteurs des changements environnementaux) d'autres, à l'instar de Christina Reed dans son article [Dawn of the plasticene age](#), choisissent le terme "Plasticène", ou l'âge du plastique, pour souligner l'ampleur du phénomène et le caractère irréversible de la production et de la consommation de plastique.

Pour pallier ce problème, la France vise à réduire l'utilisation du plastique, favoriser la substitution de cette matière par d'autres matériaux et mieux recycler le plastique : ces engagements s'articulent autour des 3R, réduire, réutiliser et recycler.

Si de nombreuses alternatives 0 déchet voient aujourd'hui le jour, quand est-il du recyclage du plastique ? Peut-on réellement recycler cette matière ? La France est-elle un bon élève en la matière ?

Conséquences du plastique, projets de loi en cours, techniques de recyclage ou initiatives entrepreneuriales, écomégot lève le voile sur le recyclage du plastique en France en 2024.

COMMENT LE PLASTIQUE EST-IL FABRIQUÉ ?

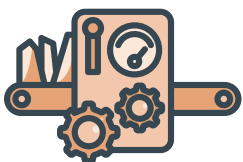
Dans plus de 99% des cas, les plastiques sont produits à partir de pétrole (70%), de gaz (25%) et de charbon (entre 1 et 5%, principalement en Chine). En 2019, environ 4 % de la production pétrolière mondiale était en ce sens utilisée pour fabriquer du plastique.

Trois grandes étapes marquent la chaîne de production du plastique :



L'EXTRACTION

Les ressources fossiles, comme le pétrole et le gaz, sont extraites des sols grâce au forage sur terre ou en mer. Le charbon est quant à lui issu de mines creusées dans les sols ;



LE RAFFINAGE ET LE TRAITEMENT

La matière première brute subit différents procédés de séparation, de transformation et d'épuration avant d'être utilisable. Le pétrole est raffiné pour obtenir du naphta et le gaz pour obtenir de l'éthane ;



LA PÉTROCHIMIE

Ultime étape, elle consiste à transformer les matières raffinées et traitées en plastique. Sont ensuite ajoutés des adjuvants et des additifs en fonction des caractéristiques souhaitées (opacité, flexibilité, etc.). Elle est par ailleurs considérée comme la 3ème industrie la plus émettrice de Gaz à Effets de Serre (GES).



Le plastique peut également être créé à partir de matières recyclées, mais ce processus reste rare !

Selon un rapport du [CIEL](#) (Center for International Environmental Law), pour la seule année 2019, la fabrication du plastique et son incinération sont comparables au niveau d'émissions de 189 centrales au charbon, soit À ce rythme de production, en 2050, l'équivalent des émissions de 610 centrales à charbon devrait être rejeté dans l'air à cause du plastique.

Au-delà des effets destructeurs sur l'environnement, l'industrie du plastique soulève de nombreuses problématiques sociales et sanitaires. La [Cancer Alley](#), en Louisiane, souligne bien les conséquences de la production du plastique. Dans cet espace de 140 km de long, où quelque 200 sites d'exploitations de combustibles fossiles et usines pétrochimiques sont installés, les habitants sont confrontés à d'importants problèmes de santé maternelle, reproductive et néonatale, de cancers et de maladies respiratoires.

Les habitants de certaines zones de la Cancer Alley sont par ailleurs exposés au risque le plus élevé de cancer lié à la pollution atmosphérique industrielle des États-Unis.



ZOOM SUR LA POLLUTION LIÉE AU PLASTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

La pollution liée au plastique débute dès sa fabrication, mais elle ne s'arrête pas là. Voici sept chiffres clés sur la pollution liée au plastique en France et dans le monde en 2024 :

170 000 MILLIARDS

de micro-plastiques sont présents dans l'océan, selon une étude de la revue [Plos One](#). Cela représente 21 000 petits bouts de plastiques jetés par chaque habitant de la planète



460 MILLIONS

de tonnes, c'est le poids de la production annuelle de plastique dans le monde ([OCDE](#))



70 KG

de plastiques sont utilisés chaque année par les Français selon [l'Ademe](#), agence de la transition écologique ;



1,8 MILLIARD

de tonnes de gaz à effet de serre en 2019, soit 3,4 % des émissions mondiales ([OCDE](#)) ;





32 %

c'est la part de la Chine dans le total de la production mondiale de plastique en 2020. Sur la décennie 2010-2020, la production du pays est passée de 64 à 115 millions de tonnes annuelles. À titre de comparaison, celle de l'Europe a réduit de 5 % entre 2019 et 2020 ([Plastics Europe](#));



9 %

des plastiques sont recyclés dans le monde, 19 % sont incinérés, 50 % sont mis en décharge et 22 % sont abandonnés dans des décharges sauvages, brûlés à ciel ouvert ou rejetés sur terre ou en milieu aquatique ([OCDE](#));

1 CAMION POUBELLE



de plastique est jeté chaque minute dans l'océan et dans le monde selon [l'Ademe](#). En 2019, 22 millions de tonnes de plastique ont été abandonnées dans l'environnement.

ÉTAT DES LIEUX : LES CHIFFRES CLÉS DU RECYCLAGE DU PLASTIQUE EN FRANCE

À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, le 18 mars 2024, [l'Ademe](#) présentait son bilan sur l'état du recyclage en France. Le recyclage des plastiques en France montre une progression notable, avec une augmentation de 400 kilotonnes entre 2012 et 2021, atteignant 1,3 million de tonnes collectées. L'incorporation du plastique recyclé progresse également.

Par ailleurs, grâce à la simplification du geste du tri, en France, 98 % de la population peut désormais trier tous ses déchets, dont le plastique. Selon les chiffres clés de [CITÉO](#), en 2022, la moyenne nationale s'établissait à 72 kg triés par an et par habitant, comprenant 24,5 % de déchets plastiques. Une hausse de plus de 6% des quantités de déchets plastiques recyclés est par ailleurs directement liée à la simplification du geste du tri et aux nouvelles méthodes de recyclage.



Par ailleurs, selon [Plastics Europe](#), le nombre de produits plastiques a reculé de 4,2 % en France en 2023 : un chiffre encourageant, bien qu'insuffisant.

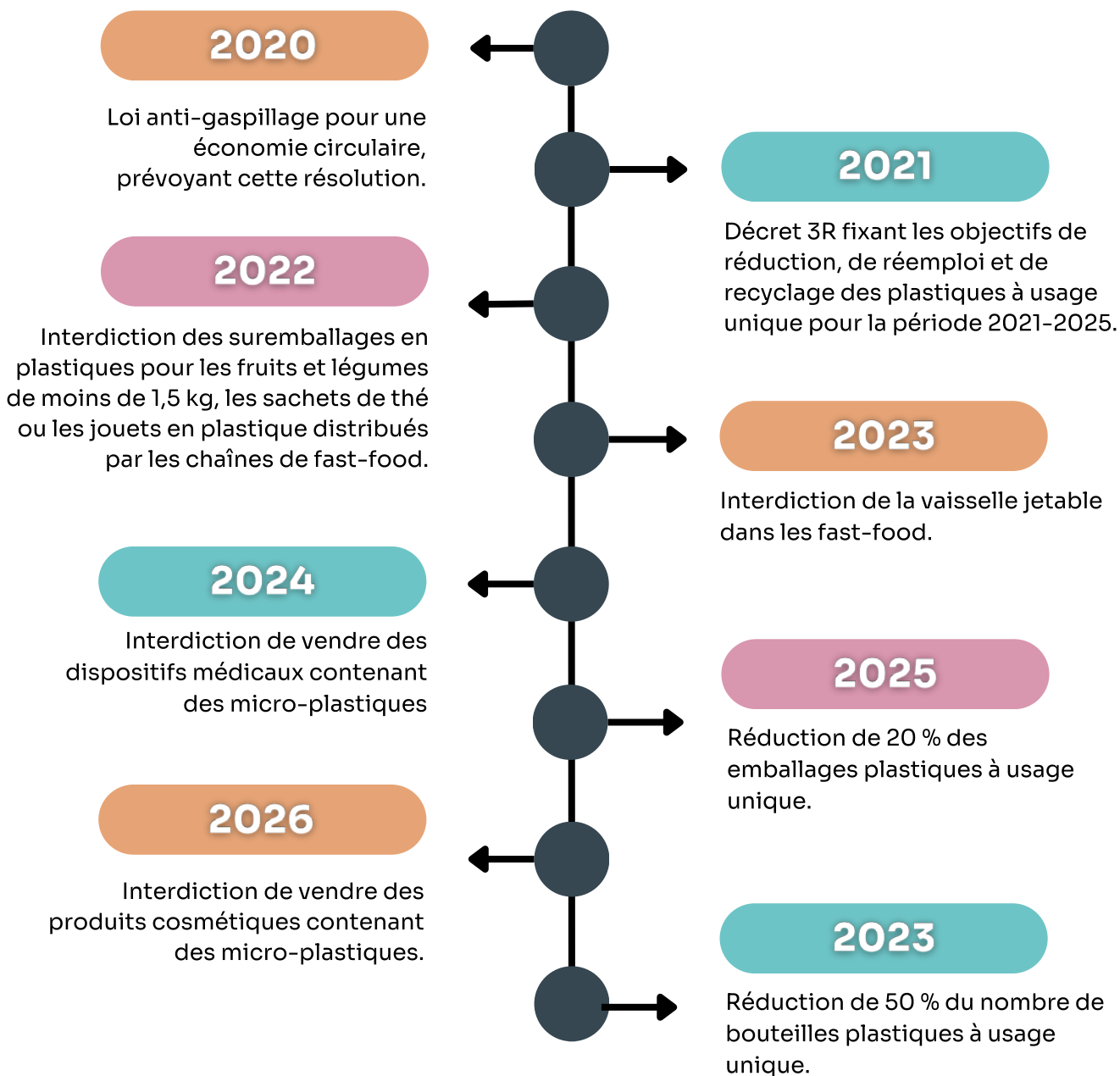
RECYCLAGE DU PLASTIQUE : ZOOM SUR LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Afin de trouver des solutions face à la pollution liée au plastique, la France vise à réduire l'utilisation de cette matière et à favoriser la substitution de plastique par d'autres matières, ou le développement d'emballages réutilisables ou recyclables et recyclés.

De nombreuses mesures ont été prises en ce sens, telles que la loi transition énergétique pour la croissance verte, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) et la loi climat et résilience.

D'ici 2040, la France a pour ambition d'atteindre la fin de la mise sur le marché d'emballages plastiques à usages uniques. Certains produits, tels que les pailles et les couverts en plastique, sont par ailleurs déjà interdits.

Un calendrier politique prévoit cette [sortie du plastique à usage unique](#) :



Plus que de limiter l'usage du plastique, l'objectif affiché est également de tendre vers 100 % de recyclage des emballages plastiques à usage uniques d'ici le 1er janvier 2025. À l'horizon 2029, la loi AGEC fixe également l'objectif de collecter 90 % des emballages plastiques en vue de leur recyclage, en mettant un accent particulier sur les bouteilles plastiques.

Dans le cadre du [pacte vert européen](#), d'ici 2035, la totalité des emballages plastiques devra être recyclée, et à partir de 2030 ils devront être conçus de manière à être recyclables. Les objectifs fixés par le cadre légal sont doubles : réduire le plastique et mieux le recycler.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLASTIQUE ET COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Le plastique peut se retrouver sous de nombreuses formes, qui n'ont pas le même potentiel de recyclage. Ils sont par ailleurs reconnaissables grâce au symbole universel de recyclage, un triangle avec trois flèches successives entourant un nombre de 1 à 7, appelé triangle de Möbius.

PET

(Polyéthylène Téréphthalate)

Le PET est l'un des plastiques les plus utilisés : il sert à la fabrication des emballages et des contenants tels que les bouteilles, les flacons, les bouchons ou les barquettes de plats préparés. Le PET est identifiable sous le n°1. Très répandu, le PET se recycle également bien.

PE

(Polyéthylène)

Plastique à basse ou à faible densité, léger, résistant à l'eau, aux produits chimiques et à la corrosion, le PE est utilisé dans l'industrie automobile (pour les tapis de sol par exemple), mais également pour la fabrication d'ustensile de maison et dans le domaine médical. Il est à ce jour l'un des plastiques les mieux recyclables.

PVC

(Polychlorure de Vinyle)

Fragile et parfois pointé du doigt du fait de ses nombreux additifs, le PVC est utilisé dans la construction (les sols, les murs, les gaines électriques, etc.), mais aussi dans les secteurs de l'automobile et du médical. Le PET est également utilisé pour emballer différents produits. Sur le triangle de Möbius, le PVC est reconnaissable au numéro 3. À cause des produits chimiques utilisés pour sa conception, le PVC n'est que très peu recyclable.

PP

(Polypropylène)

À l'instar du PE, le PP est un plastique à basse densité, résistant à l'eau, aux produits chimiques et à la corrosion.

Reconnu pour ses propriétés isolantes, il est notamment utilisé pour l'habitacle des voitures. On le retrouve également dans sa cuisine : les pots de yaourt et les contenants pour le beurre sont fabriqués à partir de PP. Il porte le numéro 5 sur le symbole universel de recyclage. Il est l'un des plastiques les mieux recyclés.

PS

(Polystyrène)

Matériau plastique disposant de nombreux avantages, le PS sert à la fabrication d'emballage de produits fragiles ou lourds. Il est également utilisé dans le secteur du bâtiment, dans la conception de matériaux isolants, de cloisons et de toitures, ainsi que dans l'industrie nautique grâce à ses propriétés hydrofuges. Il est reconnaissable au numéro 6. Il est toutefois hautement inflammable. Pour des raisons techniques, il n'est ainsi que très peu recyclé.

AUTRES PLASTIQUES

Le chiffre numéro 7 identifie les autres matières plastiques, difficiles à recycler. On retrouve par exemple le polycarbonate (PC), le polyuréthane (PU) ou encore l'acide polylactique (PLA).



À retenir !

On ne parle ainsi pas du recyclage du plastique, mais bien du recyclage des plastiques.

POURQUOI CERTAINS PLASTIQUES NE SONT PAS RECYCLABLES ?

Selon [Surfrider France](#), seuls 10 % des emballages plastiques sont triés et réellement recyclés, mais comment explique-t-on ce constat ?

Face à une production annuelle de 400 millions de tonnes, et une consommation moyenne de 120 kg par Européen, nos infrastructures peinent à accueillir tous les déchets plastiques que nous utilisons.



Par ailleurs, certains plastiques ne peuvent pas être recyclés faute de coût ou de complexité.



Certains plastiques sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière pour rendre leur recyclage économiquement viable, tels que les pots de yaourt ou les films de suremballage.



D'autres ne sont pas adaptés au recyclage mécanique, comme les déchets contenant plusieurs types de plastiques ou ceux contaminés par des huiles, de la graisse ou des aliments. Pour ces déchets, le recyclage chimique s'impose alors, nous en reparlons plus bas.



La rareté de certains matériaux est également un frein au recyclage : si les bouteilles en plastique sont nombreuses, et ainsi leur recyclage rentable, ce n'est pas le cas de certains matériaux. Afin de créer de nouvelles filières de recyclage, les volumes doivent justifier le coût et l'utilité d'en construire une.



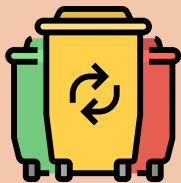
Autre point bloquant : les couleurs des emballages. En mélangeant plusieurs couleurs de plastique, la matière devient grise, et les nouvelles applications sont limitées, notamment pour des raisons marketing.



Enfin, des raisons sanitaires peuvent expliquer le retard : une fois recyclé, seul le PET peut de nouveau être en contact avec des aliments.

Pour être opérationnelles, les filières de recyclage doivent réunir des conditions économiques et techniques : une collecte d'emballages plastiques significative, une faisabilité technique et une pertinence économique et environnementale.

COMMENT FONCTIONNE LE RECYCLAGE DU PLASTIQUE ? PARCOURS D'UN DÉCHET



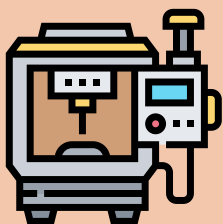
La collecte sélective

Le consommateur (particulier, entreprise ou collectivité locale) est le premier acteur du recyclage. La première étape consiste à tirer ses déchets et les déposer dans le conteneur de tri sélectif, ou de les acheminer directement dans un centre.



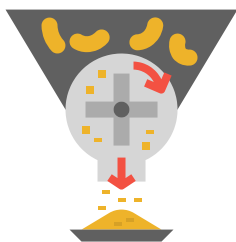
L'arrivée en usine

S'ensuivent la collecte des déchets et leur acheminement en centre de tri, où ils seront regroupés par catégorie de matière avant d'être transformés.



Le tri

Au cœur du processus de recyclage des emballages plastiques se trouve le centre de tri. Des machines spécifiques et des mains expertes séparent les différentes matières afin d'assurer une classification précise (PS, PET, PVC, PE, etc.). Cette étape garantit que chaque matière suivra la voie qui lui est propre, contribuant ainsi à optimiser l'efficacité du recyclage.



Le broyage et le lavage

Une fois triés, les emballages sont comprimés en balles et prennent le chemin de l'usine de recyclage. Arrivées à destination, ces balles sont minutieusement lavées afin d'éliminer les impuretés, les étiquettes, ou tout autre résidu. Cette étape garantit la qualité de la nouvelle matière première qui servira de base aux nouveaux produits lors du recyclage.



La transformation

Dernière étape du parcours du déchet plastique : la transformation au sein de l'usine de recyclage. Les morceaux de plastique sont chauffés, fondus et façonnés en granulés ou en flacons, avant de renaître de leurs cendres sous une nouvelle forme. Cette étape favorise une économie circulaire, où les déchets sont réutilisés à chaque cycle de recyclage.



LES TECHNIQUES DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DU PLASTIQUE

Le recyclage mécanique

À ce jour, selon l'[IFP Énergies Nouvelles](#) (IFPEN), 99 % des déchets plastiques sont recyclés selon la technique dite “mécanique”. Une fois collectés et triés, les déchets sont lavés, broyés, extrudés, transformés en paillettes ou en granulés puis réutilisés sous la forme de Matières Premières Recyclées (MPR) ou de matières premières secondaires. Ce processus ne modifie pas la structure du polymère.

Les emballages recyclables et les bouteilles en plastique sont les principaux déchets recyclés selon ce processus. Cependant, les emballages de déchets alimentaires, les étiquettes adhésives et les produits contenant différents types de plastique sont également difficilement recyclables mécaniquement.

Bon à savoir :

Si ce processus a des limites, la filiale du recyclage mécanique française est l'une des plus développées et performantes au monde.



Le recyclage chimique

Si la multiplication des matériaux au sein d'un déchet est un frein au recyclage mécanique, une autre technique existe : le recyclage chimique. Au cours de ce procédé, les différentes matières, les colorants et les additifs sont séparés. Ce procédé élimine les contaminants et peut ainsi prendre en charge les plastiques multicouches et mixtes.

Cette technique complémentaire au recyclage mécanique permet de fabriquer du plastique circulaire et d'une qualité identique au plastique vierge.

Toutefois, cette technologie reste coûteuse et certains industriels préfèrent avoir recours au plastique vierge, plus abordable.

L'incinération en CSS (Combustible Solide de Substitution)

Les combustibles de substitution sont à la fois une solution de traitement des déchets et une ressource énergétique. Les déchets non admis dans les filières de tri classiques deviennent un combustible remplaçant le carburant industriel. Plutôt que de brûler du charbon ou du pétrole, les cimenteries peuvent créer de la chaleur et faire fondre du ciment à partir des déchets plastiques récupérés, économisant ainsi des ressources vierges pétrolières.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS PLASTIQUES UNE FOIS RECYCLÉS ?

Le réemploi de la matière plastique

Le PET recyclé peut servir à différents nouveaux usages. Les bouteilles plastiques peuvent être réemployées en bouteilles ou être transformées en stylos. Les flacons, tels que les shampoings, et le PVC peuvent être recyclés en fibres textiles servant à la fabrication de polaires, ou bien de rembourrage pour les couettes et les peluches.

Les plastiques plus épais tels que le PE peuvent être recyclés en de plus gros objets tels que des bacs de collectes ou des arrosoirs. Enfin, certains plastiques serviront à la production de mobilier, de panneaux de sensibilisation ou de matériaux de chantier.



Le plastique : une matière recyclable à l'infini ?

Peut-être pensez-vous que le plastique est une matière recyclable à l'infini ? En réalité, ce n'est pas si simple ! En effet, à chaque fois que le plastique est traité mécaniquement, il perd certaines de ses qualités, limitant sa capacité à être recyclé dans le temps. D'une manière générale, on estime que les plastiques sont recyclables 10 fois.

L'entreprise Carbios, en partenariat avec le Toulouse Biotechnology Institute (TBI), s'est lancé le pari de mettre au point une solution de recyclage du PET, qui représente environ 18 % de la consommation de plastique. Cette innovation permet de traiter la matière sans la dégrader, et de reconstituer du PET avec les mêmes propriétés pétrochimiques que le vierge : une belle initiative française qui inscrirait cette industrie dans la circularité.

LES DÉCHETS PLASTIQUES : D'IMPORTANTES MARGES DE PROGRESSION

Où en est la France par rapport à ses voisins européens ?

Le pacte vert, présenté en décembre 2019 par la Commission européenne, fixe des objectifs ambitieux : d'ici 2050, 50 % des déchets plastiques devront être recyclés.

Sur un certain nombre d'objectifs sectoriels, la France est bon élève (bois, carton, papier, verre, aluminium, métaux ferreux) : elle est au-dessus des objectifs européens, et donc sur la bonne voie pour atteindre le taux de 65 % en 2025. Toutefois, ce n'est pas le cas du plastique.

Selon un [rapport de l'organisation Plastics Europe](#), la France fait partie des mauvais élèves européens en matière de recyclage des emballages plastiques : sur les 30 pays de l'Union (en comprenant la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse), l'hexagone se situe au 26ème rang avec un taux de recyclage de 27 %, bien loin des objectifs fixés à 50 %. En France toujours, 43 % des déchets plastiques servent à la valorisation, et 32 % terminent enfouis dans des décharges.

Parmi les meilleurs élèves européens, on dénombre les Pays-Bas (champion du recyclage de tous matériaux confondus), la Norvège, l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark, avec un taux de recyclage des déchets plastiques compris entre 40 % et 57 %. En moyenne, tous pays européens confondus, près d'un tiers des déchets plastiques sont recyclés.

La France s'est toutefois fixée des objectifs ambitieux :

100%

Tendre vers 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici le 1er janvier 2025 ;

100%

100 % de réduction des emballages en plastique à usage unique dits inutiles (blisters par exemple) d'ici à fin 2025 ;

20%

20 % de réduction des emballages plastiques à usage unique à l'horizon fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours et réemploi et à la réutilisation.

Mais comment parvenir à ces résultats ?

Les erreurs à éviter en tant que citoyen

Si le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, à l'échelle des citoyens, il est toutefois possible de mettre en place quelques solutions simples pour protéger l'environnement :

SOLUTION N°1

Cesser d'emboîter ses déchets ou les grouper dans un sac plastique avant de les jeter dans une poubelle de tri. Si vous avez l'habitude d'imbriquer vos déchets, il est à savoir que ce geste complexifie le tri des déchets et leur valorisation.

Plus encore, les sacs plastiques sont systématiquement refusés dans les centres de tri. Votre groupement de déchets ne sera alors pas valorisé : un geste donc, totalement contre-productif.

SOLUTION N°2

Ne pas laver les emballages avant de les recycler. Vous avez l'habitude de nettoyer votre pot de yaourt avant de le tirer ? Lors de leur arrivée en centre de tri, les emballages sont broyés et lavés. En les lavant, vous utiliserez inutilement de l'eau et consommerez vainement de l'énergie pour traiter les eaux usées.

SOLUTION N°3

Jeter tous vos déchets plastiques dans une poubelle de recyclage. Certes, avant 2023, tous les déchets plastiques n'étaient pas acceptés sur les lignes de tri. Toutefois, depuis la simplification des gestes du tri, les conditions de tri de ces déchets ont été assouplies. Plus aucun doute n'est alors permis au moment de jeter vos déchets !

Les gestes à adopter en entreprise

Certains éco-gestes permettent de réduire de devenir une entreprise plus durable :



Adopter une alimentation plus durable en évitant les repas tout faits du supermarché et en apportant sa lunch box



Apporter sa propre vaisselle pour récupérer des plats à emporter lors de la pause déjeuner, et éviter les récipients en plastique



Imprimer et afficher les consignes de tri dans ses bureaux



Donner une seconde vie aux appareils électroniques



Opter pour de la papeterie responsable comme des styles en déchets de canne à sucre ou des surligneurs écologiques ;



Sensibiliser vos collaborateurs en organisant un team building : collecte de déchets en kayak ou atelier de sensibilisation avec une association, il existe de nombreuses idées de séminaires responsables.

FOCUS SUR LE RECYCLAGE DES MÉGOTS, DES MASQUES ET DES CHEWING-GUMS : DES DÉCHETS PLASTIQUES PARFOIS MÉCONNUS

Le recyclage des mégots

Saviez-vous que les mégots se recyclent ? Déchets redoutables pour les écosystèmes à cause de ses composés toxiques et de son filtre en acétate de cellulose, une fibre plastique, chaque année en France, selon le [ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires](#), 20 000 à 25 000 tonnes sont toutefois jetées dans la nature.

Afin de recycler ce petit déchet aux lourdes conséquences sur les sols, les mers et les océans, Keenat a développé une [solution de recyclage des mégots innovante](#) : écomégot offre une seconde vie à ce déchet, loin des océans. Désormais, il est possible de réutiliser la matière issue du mégot, sans utiliser ni eau ni solvant. Contrairement à d'autres, cette technique ne pollue pas les sols. Cinq étapes ponctuent le recyclage et la valorisation des mégots :

1	LA COLLECTE DES MÉGOTS, depuis des cendriers installés dans les villes, en bordure de plage et en entreprise.
2	LA SÉPARATION ET LE TRI Durant cette étape certains déchets indésirables tels que le papier et le tabac ressortent. Ne pouvant être recyclés, ils sont destinés à une filière de valorisation : l'incinération en CSS dans une cimenterie.
3	LE BROYAGE ET LA DÉPOLLUTION
4	LA THERMO-COMPRESSION
5	LA CRÉATION DE PANNEAUX DE SENSIBILISATION Le plastique contenu dans le filtre du mégot devient un nouveau polymère plastique recyclable !

Le recyclage des masques

Née en 2020 en plein contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, la solution r'mask révolutionne le recyclage des masques en plastique. Et oui, les masques chirurgicaux sont également des déchets plastiques !

Keenat s'engage à vos côtés pour diminuer la pollution plastique : "nous récupérons vos masques usagés et les recyclons". Les masques sont broyés en paillettes, puis un module aimanté sépare les copeaux et la ferraille, et les élastiques sont recyclés en même temps que le PP broyé. Le plastique récupéré est thermo-compressé, puis il est transformé en panneau de sensibilisation.



Le recyclage des chewing-gums

Saviez-vous que les chewing-gums sont en réalité des déchets plastiques ? Chaque année, ces bonbons représentent 100 000 tonnes de pollution plastique dans le monde, et il s'agit du second déchet urbain après les mégots de cigarette.

La solution freegum vous donne les clés pour la pérennité et la propreté de votre collectivité, ou de votre entreprise, tout en vous aidant à développer votre politique éco-responsable. Installez des bornes de collecte : "nous récupérons les chewing-gums et les valorisons énergétiquement !"



CINQ AVANTAGES LIÉS AU RECYCLAGE DU PLASTIQUE

Réduire la pollution environnementale

Contrairement à d'autres matériaux, le plastique n'est pas un déchet biodégradable : il peut mettre jusqu'à plusieurs centaines d'années avant de se dégrader. En effet, le plastique ne disparaît jamais vraiment : il se dégrade en micro et nano-plastique et reste présent dans l'environnement de façon éternelle.

Or, comme nous l'avons examiné plus haut, cette pollution est source de nombreux problèmes environnementaux :



Elle asphyxie les espèces sous-marines. À ce jour le 7ème continent de plastique s'étendrait sur plus de 1,6 million de km², soit trois fois la surface de la France ;



À une incidence négative sur les sols. Les micro-plastiques peuvent entraîner une accumulation de métaux lourds dans le sol, dégradant leur qualité, et rendant difficile pour les agriculteurs de cultiver des cultures saines. Les plastiques peuvent également menacer les écosystèmes en étant ingérés par les animaux ;



Empoisonne l'eau souterraine alors que les réserves en eau sont, dans certaines régions de la France et du monde, à des niveaux critiques.

Plus encore, chaque année, le plastique génère deux milliards de tonnes de CO₂, soit [3,8 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales](#), avec dans le détail une répartition suivante :

29%

de la pollution atmosphérique est due transport des matières premières ;

30%

de la fabrication des résines plastiques ;

30%

du processus de moulage ;

30%

du nettoyage, du remplissage, de l'entreposage et du packaging.

Le plastique recyclé émet deux fois moins de CO₂ dans l'atmosphère en comparaison avec le processus de fabrication du plastique vierge (en moyenne 1,7 kg de CO₂ par kilo de plastique recyclé, contre 3,5 kg de carbone pour chaque kilo de plastique créé de zéro).

Et l'économie est encore plus conséquente avec certaines matières : les granulés de PET recyclé de [Tide Ocean](#) produisent quant à eux 80 % de CO₂ en moins que leur homologue vierge.

Limiter l'extraction des ressources fossiles

En utilisant une tonne de plastique recyclé, il est possible d'économiser 830 litres de pétrole, réduisant la pollution environnementale liée à la pétrochimie. Selon [l'infographie de Save4Planet](#), la seule fabrication d'une bouteille en plastique neuve requiert 100 ml de pétrole, 80 g de charbon, 42 litres de gaz et deux litres d'eau.

Si l'extraction du pétrole, du gaz et du charbon génère de la pollution, ces matières premières endommagent, parfois de manière considérable, les écosystèmes. Rappelez-vous : le 15 janvier 2022, un accident survient lors du déchargement d'un tanker dans la [raffinerie de Pampilla](#), près de Lima au Pérou, provoquant une importante marée noire.

Les hydrocarbures, emportés par les courants marins, souillent près de 180 hectares de littoral et plus de 700 hectares de zone maritime. Fin janvier, la fuite était estimée à 12 000 barils de pétrole, l'équivalent de 1700 tonnes.

Non seulement le recyclage permet de limiter l'extraction des ressources fossiles, mais la valorisation réduit en parallèle le besoin en ressources. Grâce à l'incinération en CSS, les déchets deviennent de véritables carburants, limitant ainsi la pression de l'activité humaine sur les réserves disponibles, le pétrole étant une ressource limitée

Consommer moins d'énergie

Si le recyclage est avant tout un levier écologique, il est également très intéressant d'un point de vue économique. Saviez-vous qu'en donnant une nouvelle vie au plastique, le processus de fabrication consomme jusqu'à deux fois moins d'énergie que la méthode traditionnelle à partir d'hydrocarbures ?

Bon à savoir :

On estime que le recyclage d'une tonne de plastique permet d'[économiser 8 500 kWh](#) environ, soit l'équivalent de l'énergie consommée par deux Français sur une année complète.



Créer des emplois

D'un point de vue économique et social, le recyclage du plastique bénéficie également au niveau de la création d'emplois.



Pour faire face à l'augmentation des déchets d'un côté, et aux objectifs de recyclage de l'Europe, le secteur du recyclage est en première ligne. Au niveau mondial, l'industrie du recyclage représente plus de 160 milliards de dollars, et emploie près de 2 millions de personnes.

Main-d'œuvre qualifiée, opérateurs de chaînes de valorisation, ingénieurs, spécialistes chargés de la gestion des infrastructures, de l'optimisation des processus et d'innover au service du recyclage de demain sont autant de métiers d'avenir.

En développant des centres de traitement des déchets au plus près des pôles de production, il est également possible d'éviter un long transport aux rébus et de proposer des matières premières secondaires issues du recyclage, à des prix compétitifs à des industriels. Cette solution réduit ainsi la dépendance des industriels aux matériaux produits à l'autre bout du monde, ainsi que la pollution liée au transport.

Engager sa collectivité locale ou son entreprise dans une démarche RSE

Au sein de votre entreprise, le recyclage du plastique peut être perçu comme un atout en vue d'obtenir de nouvelles certifications, telles que ISO 26000. Ces dernières assurent votre conformité au regard des évolutions de la réglementation : par exemple, 55 % des déchets plastiques devront être recyclés d'ici 2030 en Europe.

Vous pourrez également appuyer la politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) de votre société, qui s'articule autour de 3 grands enjeux :



Le pilier environnemental, vous agirez en faveur de la protection de l'environnement.



Le pilier social, vous répondrez aux considérations de vos collaborateurs



Le pilier économique, vous tendrez vers une économie circulaire du plastique.

Le recyclage est également un argument en faveur de votre marque employeur, permettant d'attirer un vivier de jeunes talents, et de favoriser la rétention de vos salariés.

Si l'écologie fait partie des préoccupations principales des Français, c'est encore plus véridique pour la Gen Z : 81 % d'entre eux concèdent qu'ils seraient prêts à quitter leur emploi pour rejoindre une entreprise en adéquation avec leurs valeurs, d'après une étude LinkedIn réalisée en mars 2023.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour respecter l'Accord de Paris et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C, il est essentiel de continuer à développer de nouvelles technologies de recyclage pour traiter les plastiques récalcitrants et de les diffuser dans le monde entier, tout en réduisant la production de ceux à usage unique.

Plus encore, d'ici 2050 la demande mondiale en plastique devrait presque tripler, pour atteindre 100 millions de tonnes par an. Pour satisfaire cette demande, le plastique étant dépendant à des ressources limitées, sa production se doit d'être en deçà des limites planétaires et d'avoir ainsi recours à des matières premières renouvelables.

La diminution de la pollution liée au plastique passera incontestablement par des méthodes de recyclages plus efficaces, une circularité et des consommateurs plus avertis.

Innovations technologiques, législation française, normes européennes et alternatives plus vertes : si le plastique ne sera jamais écologique, repenser son avenir est toutefois l'un des enjeux clés de la décennie.

Entreprises et collectivités, capitalisez sur votre avenir, celui de l'Europe, de la planète et des jeunes générations en vous impliquant davantage dans le recyclage du plastique !